



<http://lafederation.org>
contact@lafederation.org

Motion : Boycott des produits israéliens et campagne pour la libération de Salah Hamouri

Le 7 février lors de la réunion des militant-e-s de la Fédération, nous exprimions notre opposition à la guerre coloniale de l'Etat d'Israël contre le peuple palestinien et notre soutien aux demandes légitimes de ce peuple alors que l'armée israélienne perpétuait des massacres à Gaza. [pour mémoire : 1 434 morts, dont 960 civils, 239 policiers, et 235 combattants. Parmi eux, 288 enfants et 121 femmes, Source : Palestinian Centre for Human Rights (PCHR)]

La Fédération en prenant cette résolution que vous pouvez retrouver sur notre site et en annexe rappelait ces exigences, pour permettre l'existence d'une paix juste et durable au Proche-Orient.

Nous pensons que cette lutte pour les droits du peuple palestinien doit s'amplifier et pour cela s'exprimer dans des préoccupations quotidiennes.

Nous décidons de populariser et d'aider à se réaliser l'appel qui nous est lancé : "Nous, représentants de la Société Civile Palestinienne, invitons les organisations des sociétés civiles internationales et les gens de conscience du monde entier à imposer de larges boycotts et à mettre en application des initiatives de retrait d'investissement contre Israël tels que ceux appliqués à l'Afrique du Sud à l'époque de l'Apartheid.

Nous décidons ce jour d'inviter tous les groupes et collectifs de la Fédération et aussi chacun et chacune à s'inscrire dans la campagne relancée récemment de **boycott des produits israéliens** (plus d'infos ici : <http://www.boycottisraelinternational.org>),

De même, nous pensons insupportable que, depuis le 13 mars 2005, **Salah Hamouri**, étudiant Franco-palestinien, soit détenu illégalement en Israël. Nous décidons donc aussi de faire nôtre la **campagne exigeant sa libération** tant en direction de l'Etat d'Israël qu'en direction du Gouvernement Français afin qu'il agisse réellement et obtienne sa libération (plus d'infos ici : <http://soutiensalahhamouri.over-blog.com>)

Paris le 29 mars 2009

La Fédération

Annexe : **Motion sur la Palestine adoptée lors de la réunion des militant-e-s de La Fédération du 7 Février 2009.**

L'ampleur des massacres israéliens perpétrés au service de politiques coloniales racistes avec la complicité éhontée des gouvernements de l'Union Européenne et Etatsuniens (jusqu'à preuve du contraire) depuis 62 ans nous imposent un devoir de solidarité car nous sommes tous attachés à la paix et à la liberté inaliénable des peuples de disposer d'eux même.

Nous devons porter ce devoir de solidarité au plus haut et plus fort de nos démarches unitaires, il faut l'inclure dans les questions importantes discutées au sein du front de gauche, et pourquoi pas le groupe des dix. Et a plus forte raison, il faut inclure la question de la défense des droits des palestiniens dans les activités principales de notre fédération et de ses membres.

Un collaborateur de Leila Shahid interviendra au premier meeting de la fédération. En tant que militants-es de France rassemblés pour mettre en place une Fédération pour une Alternative Sociale et écologique nous devons nous opposer à la politique de l'état d'Israël qui essaye d'obtenir par la diplomatie ce qu'il n'a pu obtenir par les bombardements fussent-ils aux phosphores ou de type « DIME ».

Nous devons dénoncer la complicité de Sarkozy, qui au lieu de répondre au mouvement de solidarité, qui demandait l'envoi d'un navire hôpital, a envoyé une frégate militaire parader devant les côtes de Gaza. Il faut en finir avec l'hypocrisie du gouvernement français qui parle d'une pseudo paix allégorique démentie toutes les heures par la volonté de son homologue israélien de soumettre le peuple palestinien et d'obtenir sa reddition.

Nous devons nous opposer à cette dernière guerre coloniale contre le peuple palestinien en mettant en place une nouvelle stratégie basée sur :

1. Le respect et le soutien aux droits nationaux des palestiniens à un état libre indépendant et viable construit sur la base du principe que la paix s'édifie sur la justice et dans le respect du droit à l'autodétermination de son peuple,
2. L'illégalité de l'occupation et le droit la résistance à l'occupation,
3. La reconnaissance du droit au retour des réfugiés,
4. La consolidation et le renforcement du réseau de solidarité et d'actions urgentes en faveur des palestinien,
5. La levée immédiate de l'embargo et du blocus sur Gaza et l'ouverture de tout les points de passage notamment celui de Rafah,
6. La nécessité du dialogue avec les tous les représentants palestiniens notamment ceux du HAMAS,
7. La création d'une commission d'enquête internationale pour caractériser les crimes de guerre commis par les l'Etat d'Israël à Gaza et ailleurs,
8. Poursuivre les criminels de guerre de l'Etat d'Israël devant La Cour Pénale Internationale ou un tribunal compétent pour juger ces faits, créé spécialement le cas échéant,

9. Le démantèlement des colonies, la démolition du mur colonial d'annexion et d'apartheid et la suppression de toutes les entraves à la libre circulation du peuple palestinien (Barrages, check-point...)
10. Le départ de la frégate française et son remplacement par un navire hôpital,
11. La dénonciation de la coopération militaire franco-israélienne et l'exigence de son arrêt immédiat et la fin de l'alignement de la politique de la France sur les politiques d'agression des Etats-Unis d'Amérique et de l'Etat d'Israël,
12. La rupture des accords de coopérations entre l'Europe et l'Etat d'Israël ; et la mise en place des sanctions prévues,
13. La fin de l'alignement de la politique de la France sur les politiques d'agression des Etats-Unis d'Amérique et de l'Etat d'Israël,
14. Le soutien aux campagnes de boycott d'Israël sous toutes les formes possibles,
15. L'organisation de missions en Palestine,
16. L'appui aux efforts déployés pour renforcer l'unité nationale palestinienne sur la base du respect du droit à la résistance du peuple palestinien à l'occupation et du principe que la paix soit édifiée sur la justice,
17. Le soutien aux mouvements israéliens anticolonialistes,
18. Le soutien aux « Femmes en Noir », association de femmes palestiniennes et israéliennes qui luttent ensemble pour la paix

La fédération doit combattre cet Ordre Mondial injuste du "deux poids deux mesures", qui accorde l'impunité à l'état d'Israël et accable les palestiniens de tous les maux de la terre. Cet Ordre est celui qui domine notre planète, c'est l'Ordre du néolibéralisme guerrier qui attise les guerres sans fin, qui renoue avec l'époque coloniale et ses expéditions guerrières, qui divise les pays en ethnies et les oppose les unes aux autres, qui choisit les bonnes religions du « bien » et maltraite les autres qu'il appelle « du mal ». C'est la même logique libérale qui divise les citoyens dans notre pays et stigmatise les gens selon leurs origines, leurs cultures et leurs pays de naissance. C'est le même Ordre qui est responsable de la noyade des dizaines de milliers de migrants en méditerranée. C'est le même Ordre qui exclut les précaires et défend les nanties. C'est enfin le même ordre qui casse les droits et les acquis des luttes sociales et érige la loi du plus fort à la place.

Il ne faut plus taire la nature colonialiste et criminelle de l'état d'Israël ; nous devons inscrire la lutte contre toutes les dominations coloniales et toutes les discriminations racistes parmi nos priorités. La fédération doit renouer avec l'histoire de la gauche antiraciste et anti coloniale ; elle doit « oser lutter et oser vaincre »

Motion adoptée par les militant-e-s de la Fédération réunie le 7 février 2009 à Saint-Denis (93)